



PARTIES PRENANTES

ENTREPRISE

Nom entreprise :
Coopérative Eurea

Chiffre d'Affaires (2019) :
211 millions d'euros

Effectif (2019) : 800 salariés

Pays (siège social) :
France

Site internet :
<https://www.groupe-eurea.com/actualite/lancement-de-marque-gourmelia/>

Contact :
04 77 27 44 00
courrier@groupe-eurea.com



EUREA, pour une marque alimentaire au plus près des producteurs et des consommateurs

CONTEXTE

Les coopératives agricoles sont des entreprises créées par des agriculteurs dont l'objectif est d'assurer la mise en commun d'outils de production, de conditionnement, de stockage, la commercialisation ou la transformation des produits de leurs exploitations ainsi que l'approvisionnement en engrais et autres intrants. Eurea est une coopérative agricole, acteur historique du secteur agricole en Auvergne-Rhône-Alpes. Afin de garantir de meilleurs revenus à ses adhérents, elle cherche à valoriser au mieux leurs produits. Pour répondre à cet enjeu, Eurea a lancé sa propre marque de produits alimentaires « engagés et responsables », Gourméla.

OBJECTIFS

- Développer une agriculture plus compétitive en trouvant la meilleure valorisation possible des produits agricoles
- Valoriser l'agriculture locale et les circuits-courts
- Créer de la valeur ajoutée pour les producteurs en les rémunérant justement
- Rassembler producteurs et consommateurs autour de valeurs communes



DÉMARCHE

En décembre 2019, le groupe Eurea, coopérative agricole fondée en 1937 et qui compte près de 4000 agriculteurs adhérents, a lancé sa propre marque de produits alimentaires, Gourméla. Les premiers produits sont les lentilles vertes du Puy AOP, conventionnelles et biologiques, les lentilles vertes du Forez, ainsi que des farines biologiques et issues de blés CRC (Culture Raisonnée Contrôlée). En plus des garanties offertes par les cahiers des charges Bio, AOP et CRC, ces productions sont particulièrement connotées « locales ».

Pour en savoir plus

<https://www.groupe-eurea.com/>

Eurea est gestionnaire de chaque maillon de ces filières : stockage, tri, conditionnement et points de vente. Une logistique très facile pour le groupe qui possédait déjà ses propres outils de transformation. Les céréales et lentilles sont récoltées auprès des producteurs du groupe. Le stockage se fait au sein des silos du groupe. Le tri et le conditionnement des lentilles ont lieu dans son usine de Brives-Charensac. La transformation des céréales en farine se fait au Moulin de la Minoterie Dupuy Couturier à l'Etrat. Pour finir, la distribution est organisée dans les 51 jardinerie du groupe dans la Loire, la Haute-Loire et le Rhône, les enseignes Gamm Vert et la jardinerie Grassot (Brignais).

La coopérative souhaite encourager ses adhérents vers des filières de qualité. Cette démarche passe par des conseils aux exploitants par les techniciens de la coopérative et par une organisation logistique (aménagement de silos et de transports spécifiques pour les produits bio ou sous signe de qualité) et parfois, comme ici, par la création d'une marque. De plus, la vente de « Produits du terroir » progressant en moyenne de 10 % par an, associée à une demande croissante de boulangers et d'agriculteurs, la coopérative a opté pour la création d'une marque répondant à cette demande.

Eurea se fixe comme objectif d'élargir sa gamme à moyen terme avec d'autres produits engagés, afin d'intégrer et d'impliquer d'avantage d'agriculteurs.

FACTEURS CLÉS DU SUCCÈS

- Distribution en « circuit-court », atout organisationnel et environnemental
- Outils de transformation et de distribution déjà mis en place par le groupe
- Adhésion des agriculteurs au projet par l'accompagnement de la mise sur le marché de leurs produits et d'une juste rémunération

CONTRIBUTION A LA PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE	BÉNÉFICES POUR LA FILIERE
<ul style="list-style-type: none">• Investissement dans des filières de qualité• Développement de nouvelles activités pour la coopérative, permettant un élargissement des possibilités• Meilleure réponse aux attentes des adhérents de la coopérative• Amélioration de la stabilité économique• Renforcement de l'intégration au territoire	<ul style="list-style-type: none">• Contribution au développement de l'agriculture locale par son maillage territoriale• Meilleurs revenus aux agriculteurs adhérents de la coopérative• Proposition de produits sains aux consommateurs• Ouverture de nouveaux marchés pour des distributeurs partenaires

Ce document a été réalisé par les membres d'AgroParisTech Service Etudes.

